



Monsieur **Georges Rondeau**, Président du CID-MAHT  
**Centre d'Information et de Documentation –**  
**Maison des Associations Humanitaires de Touraine**

Centre des Halles, Place Gaston Paillhou - 37000 Tours  
02 47 38 35 36 - [association.cidmaht@laposte.net](mailto:association.cidmaht@laposte.net) - [www.cidmaht.fr](http://www.cidmaht.fr)  
W372006485 SIRET : 38965702400029 Code APE (NAF) : 9499Z

le CID-MAHT est un centre



A l'attention de M / Mme \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tours, le 3 janvier 2014

Objet : Interventions de jeunes en engagement de Service Civique.

Dès février le CID-MAHT accueillera deux jeunes en engagement de Service Civique.  
La mission : « *Sensibilisation de jeunes au développement durable et à la solidarité internationale* ».

En qualité de responsable du Centre \_\_\_\_, seriez-vous favorable à des interventions de nos deux jeunes, à partir d'avril 2014, auprès des jeunes accueillis dans votre centre ?

Il va de soi que celles-ci seraient construites en accord avec les animateurs du centre, en lien avec le projet éducatif de votre structure.

Avant de lancer le recrutement des deux jeunes, nous souhaitons savoir si vous seriez intéressée par une (ou plusieurs) des interventions proposées dans la fiche jointe, qui se déroulerait entre avril et juillet 2014.

Je vous remercie pour la bienveillance avec laquelle vous pourrez examiner cette demande et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Pour Georges Rondeau, georges mougel - secrétaire

NB : Ces interventions seront gratuites. Une participation aux frais de déplacement sera éventuellement demandée.

Le CID-MAHT est agréé **Jeunesse - Education populaire** sous le n°R37460/2004 depuis le 22 septembre 2004.  
Le CID-MAHT est agréé sous le n° CE 037-12-00015-00 , avenant CE 037-12-00015-01 pour accueillir des personnes en Service Civique sur le thème Environnement, l'intitulé des missions étant « **Sensibilisation des jeunes au développement durable et à la solidarité internationale** ».  
Le CID-MAHT dispose de l'accord, renouvelé chaque année civile par l'inspection académique d'Indre et Loire, pour intervenir dans les établissements scolaires.  
Le CID-MAHT a déposé le 29 novembre 2013 une demande d'agrément pour être reconnue **association éducative complémentaire de l'enseignement public**.  
Le CID-MAHT est membre du réseau **Ritimo**, agréé par l'Education Nationale au titre des Associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (*en cours de renouvellement*).